

BIENVENUE DANS VOTRE RÉSIDENCE

Courbet & Pérault



agora
SERVICES

passport *d'avenirs* ●●●●●



Résidence AGORA COURBET
83, rue Amiral Courbet
56100 Lorient
02 97 21 16 73

Résidence AGORA PERAULT
6, rue Jean Lagarde
56100 Lorient
02 97 21 16 73

contact-courbet@agoraservices.fr



résidence Jeunes Agora Services Lorient

> Accueil

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 08h30-13h00 / 14h00-19h30
Vendredi : 08h30-13h00 / 14h00 - 18h00

> Présence de nuit

De 21h00 à 7h00.

Si besoin, l'agent d'accueil et de sécurité est joignable pendant la nuit au **06 01 07 48 25**

> Accès

L'accès à la Résidence se fait en journée par la porte côté rue Amiral Courbet ou côté parking. La nuit, l'accès se fait uniquement par la porte côté parking avec le badge d'accès.

Vos INTERLOCUTEURS
Vos INTERLOCUTEURS
Vos INTERLOCUTEURS

> Gestionnaire de site

Nadège OSIRIS : responsable du site

> Assistante de la gestionnaire de site

Isabelle BOUILLON

> Equipe socio-éducative

Séverine MANCEL et Marion FAZILLAU, chargées de la gestion locative, de l'accompagnement des résidents et de la vie collective

> Agents d'accueil

Ils sont chargés de l'accueil en soirée, veillent à la sécurité et à la tranquillité de la Résidence la nuit.

Toute l'équipe de la résidence Courbet vous souhaite la bienvenue !

Vous venez d'emménager au sein de la résidence et ce livret a pour but de vous aider dans votre installation et vous donner des informations utiles à votre intégration dans ce nouveau lieu et/ ou nouvelle ville.

Notre association adhère à l' UNHAJ et ses principes :

« Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Participant à la politique de la jeunesse, fidèles à notre vocation d'éducation populaire et de promotion sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque jeune, en utilisant à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics. C'est en aidant les jeunes à se construire personnellement que nous pouvons promouvoir leur citoyenneté et faire reconnaître leur droit de cité. »

Nous vous souhaitons une bonne installation !

AGORA Services : bretonne, solidaire et ... passeport d'avenirs

Depuis le début de nos activités, il y a plus de soixante ans, notre mission est d'accueillir des personnes, ayant des attentes, des besoins, des profils, très variés. Nous les accompagnons et les aidons dans leur transition résidentielle, professionnelle, etc... Appuyés sur nos valeurs associatives, nous avons développé nos activités autour de trois axes fondateurs :

La mixité

Pour nous, la mixité est une richesse. Nous ne nous contentons pas de mélanger jeunes et seniors, salariés et demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise et apprentis, nous favorisons leur rencontre pour créer une dynamique dont chacun tire avantage.

L'innovation

Répondre aux besoins d'un public divers suppose une exigence de qualité et de régularité pour tous les clients, quelque soit leur âge, leur situation, leurs besoins. Une préoccupation qui implique que nous soyons toujours attentifs à satisfaire leurs souhaits.

Le développement territorial durable

Entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous sommes pleinement acteur du développement de notre territoire. Nous menons nos actions en intégrant d'une part tout l'enjeu et toute l'exigence du développement durable de notre territoire, et d'autre part, en apportant les services attendus par les personnes que nous accueillons.

Depuis notre création, en 1956, nous accueillons des jeunes de 18 à 30 ans en situation de mobilité géographique ou professionnelle.

Qu'ils soient salariés, apprentis, stagiaires en formation, scolaires ou étudiants, la résidence jeunes offre une réponse à leur besoin de logement quelle qu'en soit la durée, même très courte.

> Espace convivialité et salle d'animation

La cafeteria est un espace d'animations et d'échanges entre résidents, avec des soirées à thèmes, une connexion internet gratuite, des jeux de société, un baby foot, une table de ping pong, un téléviseur et une chaîne HI-FI à disposition.

> Un espace de restauration : « le Resto facile ! »

Ouvert du lundi au vendredi midi, il propose des repas à tarif préférentiel (à partir de 4,65 €)

> Deux roues

Un local à vélos se situe côté parking en face de la Résidence, à l'extrémité droite du petit bâtiment. Clé à demander à l'accueil de la Résidence contre une caution de 10 €.

Prévoir un cadenas.

Veillez à refermer la porte du local à clé après chaque utilisation.

> Tri sélectif

Une documentation vous est remise à votre arrivée pour vous aider à bien faire le tri.

Les containers se situent :

Pour la Résidence COURBET: rue Amiral COURBET, près du restaurant.

Pour la Résidence PERAULT : à l'extrémité gauche du bâtiment.

> Arrêts de bus

LIGNE 20, arrêt CARNOT.

La ligne relie le quartier au centre ville et à la gare d'échanges.

> Laverie

Un lave linge et un sèche linge sont à votre disposition au RDC de la Résidence COURBET au tarif de 4,00€ (lavage + séchage). La laverie est ouverte de 7h00 à 23h00.

> Courrier

Il se récupère à l'accueil pour la Résidence COURBET et dans les boîtes aux lettres pour la Résidence PERAULT.

> Presse

Nous sommes partenaires du journal *Ouest - France* qui met gratuitement à disposition des journaux aux résidents. Il est également possible de consulter le *Télégramme*.

> A proximité de la résidence

Un terrain de basket et un terrain de foot sont à votre disposition

> Internet

Ce service est accessible dans tous les logements via Wifirst, au tarif de 19,99/mois. Il existe des tarifs à la semaine. Pour vous connecter, il vous suffit de sélectionner le réseau Wifirst de la résidence et d'ouvrir votre navigateur Internet. La connexion est immédiate. Lorsque que vous quittez la résidence, pensez à résilier votre abonnement avant le 20 du mois pour ne pas payer le mois suivant.



ACCOMPAGNEMENT & animations

> Accompagnement

Des rencontres individuelles avec le gestionnaire ou l'animatrice sont possibles pour connaître vos droits et vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne (recherche d'emploi, administration, etc.)

> Panneaux d'affichage

Des informations concernant les transports, la vie culturelle et sportive, la prévention santé et l'emploi sont actualisés sur les panneaux d'affichage de la résidence.

> Soirées thématiques

Des temps d'échanges et d'information sont proposés ponctuellement en soirée sur différents thèmes (Gérer son budget, sexualité, Addictions...)

> Animation

Quatre soirées par semaine vous sont proposées. Elles ont pour but de vous faire rencontrer les autres résidents et de vous faire découvrir la ville et son environnement.

Pour vous tenir informé (e) plusieurs moyens :

- Le planning hebdomadaire et les affiches de présentation dans le hall de la Résidence
- Le profil Facebook : [résidence Jeunes Agora Services Lorient](#)

Exemples d'animations : atelier cuisine, cinéma, bowling, activités sportives, jeux de société, laser games ...

> Conseil de vie sociale

Un Conseil de vie sociale a lieu 2 à 3 fois par an. Les résidents donnent leur avis et peuvent faire des propositions sur le fonctionnement de la Résidence, la vie quotidienne, les activités, l'animation, les projets d'équipements. Le Conseil de vie sociale élit des représentants des résidents qui siègent au Conseil d'administration de l'association.



DEPART du LOGEMENT

Un état des lieux de votre logement est effectué à votre arrivée et à votre sortie. Tout dégât, ou manque d'entretien du logement vous sera facturé et sera déduit du montant de votre dépôt de garantie (pour information, 1h00 de ménage vous sera facturée 25 €). Chaque résident est responsable de l'entretien de son logement.

En cas de problème technique pendant votre séjour, merci de le signaler rapidement à l'accueil de la résidence afin que le nécessaire soit fait dans les meilleurs délais.

Pensez à nous signaler votre départ au plus tard 8 jours avant. Pour cela, il vous suffit de passer à l'accueil de la résidence pour récupérer le formulaire de préavis et fixer l'état des lieux de sortie.

ADRESSES & numéros utiles

SAMU	POLICE	POMPIERS
15	17	18

Pharmacie de garde : composez le 3237

Médecins les plus proches :

Dr CHARRIER, 39 rue Dugay Trouin / 02 97 64 53 64

Dr JUNG, 17 avenue de la Marne / 02 97 84 11 11

CAF : 26, rue de Clisson / 0 810 25 56 10

CPAM : 3, avenue Anatole France / 36 46

Mairie : 2, boulevard Général Leclerc / 02 97 02 22 00

Pole Emploi : rue Alice Coleno - centre ville / 39 49

CCAS : 50, cours de Chazelles / 02 97 02 23 67

Mission Locale : 44, avenue de la Marne / 02 97 21 42 05

PIJ : rue Sarah Bernhardt - Esplanade du Moustoir / 02 97 84 84 57

LOISIRS & sorties

- Médiathèque
4, place François Mitterrand
02 97 84 33 60
 - Cinéma
Cinéville / 4, bd Maréchal Joffre
56100 Lorient
 - Piscine
Centre aquatique du Moustoir /
Esplanade du Moustoir
02 97 02 59 30
 - Salles de spectacle
Grand Théâtre / Place de l'hôtel de ville
02 97 02 22 77
- CDDB / 11, rue Claire Droneau
02 97 83 01 01

Tarifs de location

TARIFS COURBET	TARIFS PERAULT
Chambre 13 m ² 315.00 €	T1 18 à 21 m ² 386.00 €
Chambre 10 m ² 236.00 €	
Studio de 18m ² à 20m ² 393.00 €	
T1 bis 415.00 €	

Les redevances sont éditées et distribuées à chaque fin de mois. Elle s'entendent toutes charges comprises : l'eau, l'électricité et le chauffage sont inclus dans le loyer. Une assurance à tarif privilégié (3.00 € / mois) vous est proposée en option.

Si vous percevez l'APL, elle est versée directement à AGORA Services et déduite de votre redevance. Vous ne réglez donc que la différence.

Les redevances sont à régler à l'accueil de la résidence pendant les horaires d'ouverture **pour le 10 du mois suivant.**

Nous faisons un relevé de compteur tous les mois. Pour l'électricité, 30 € sont prévus dans les charges de loyer. Si vous surconsommez, une régulation vous sera facturée à votre départ ou à la fin de la période hivernale.

Un dépôt de garantie égal au montant d'un loyer est requis à votre arrivée. Il vous sera restitué sous un mois environ.

Lors de votre première facture, il vous est demandé de régler l'adhésion à l'association : 7.00€

Aides possibles : APL, Loca-Pass, mobili-jeunes (pour les apprentis, alternants).

Renseignez vous à l'accueil de la Résidence COURBET.



Plan d'accès

